

Article paru le : Vendredi 5 Janvier 2007



Prévention des accidents thrombotiques : un accord pour développer l'utilisation de l'aspirine

Eric Médaille

L'accord sur le bon usage des soins relatif à l'utilisation des antiagrégants plaquettaires (APP) est paru ce matin au Journal officiel. Ce texte était prévu par un avenant à la convention médicale.

Dans le cadre de la maîtrise médicalisée des dépenses de l'assurance maladie, cet accord propose de privilégier la prescription d'aspirine seule ou associée à un autre APP pour la prévention secondaire des accidents thrombotiques des artères cérébrales, coronaires ou des membres inférieurs.

Selon l'Uncam, « 65% des dépenses liées à la prescription d'un médicament de cette classe sont générées par les 25% de patients qui ne sont pas traités par l'aspirine ».

Souhaitant que le pourcentage de ces malades passe sous la barre des 20% pour 2007, l'Uncam et les syndicats ont signé un accord, le 8 décembre dernier, pour sensibiliser les médecins sur la place de ce médicament comme antiagrégant dans la prévention secondaire des accidents thrombotiques.

L'assurance maladie estime, en effet, que 200 000 à 300 000 nouveaux patients sont, chaque année, susceptibles de bénéficier de ce traitement.

Ce programme qui devait être mis en place, l'an dernier, n'a pu voir le jour comme prévu, « en raison sans doute d'un embouteillage administratif de la Haute autorité de santé (HAS) chargé d'examiner le dossier et de donner son avis », estime Michel Combier, président de l'Union nationale des omnipraticiens français (Unof), la branche des généralistes de la Csmf.

C'est donc cette année que l'aspirine fera l'objet d'une campagne particulière de communication auprès des médecins généralistes et spécialistes. Des actions de sensibilisation auprès des prescripteurs hospitaliers seront également conduites par l'Uncam. Cet accord signé pour une durée de deux ans prévoit une évaluation de ces prescriptions d'aspirine au niveau local et régional. Ce suivi permettra également d'analyser l'impact des co-prescriptions associant l'aspirine et le clopidogrel.

RÉACTIONS :

Il n'y a pas encore de réactions à cet article

TROMBINOSCOPE DE LA SANTE



COMMANDER

Vous souhaitez vous abonner à l'une de nos revues

[> Commander en ligne maintenant](#)

REVUES

Découvrez nos publications

LE CONCOURS
medical

DOSSIERS:

Accès direct aux dossiers

Sélectionnez un dossier...